

L'UNITÉ DES FORCES CONVENTIONNELLES ET DES FORCES NUCLÉAIRES À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE EN UKRAINE

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL LOUIS-MARIE BAILLE - PROMOTION « GÉNÉRAL VANBREMEERSCH » (2001-04)

ET LE COLONEL (ER) XAVIER LIFFRAN - EMIA « CAPITAINE LEGRAND » (1987-89)

Abrité derrière une très théorique et très rassurante « grammaire nucléaire », l'invasion de l'Ukraine a bousculé nos certitudes et la réalité du fait nucléaire s'est imposée. Elle nous a rappelé que l'arme atomique n'est pas uniquement un concept théorique mais bien un objet concret, ayant une réalité opérationnelle intimement liée aux forces conventionnelles.

Un réveil brutal

Le 24 février 2022, Vladimir Poutine annonçait *urbi et orbi* le déclenchement de son « opération spéciale » en Ukraine, que « celui qui tentera de nous gêner, et a fortiori de créer des menaces pour notre pays, pour notre peuple, doit savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et vous conduira à des conséquences telles que vous n'en avez jamais connues dans votre histoire. Quelle que soit la façon dont les événements se déroulent, nous sommes prêts ⁽¹⁾. »

La mise en alerte des forces nucléaires russes qui s'ensuivit n'a pas manqué de glacer les opinions publiques et de réveiller les angoisses de notre ère, jusqu'alors plutôt rassurée par les promesses d'un traité d'interdiction des armements nucléaires, dernier-né des « dividendes de la paix », récoltés à la fin de la Guerre froide.

Ainsi, le président russe nous indiquait clairement qu'il faisait le lien entre la situation sur le théâtre et l'arme nucléaire, nous invitant à considérer la réalité de l'arme nucléaire et ses effets, en dehors de toute abstraction.



Domaine réservé et manœuvre dissuasive

Il faut dire que depuis 1990, le risque d'un conflit nucléaire entre les deux blocs s'éloignant, la Dissuasion nucléaire a pu apparaître, pour certains, de plus en plus indépendante des autres fonctions stratégiques énoncées par le Livre Blanc de 2008.

Domaine réservé du chef de l'Etat, la dissuasion nucléaire est certes entourée d'une nécessaire confidentialité. Cette position singulière est accentuée

par la complexité du sujet, peu enseigné dans l'Enseignement Militaire Supérieur et maîtrisé par un cercle restreint de personnes ; nécessairement « habilitées à en connaître ».

Par ailleurs, le lien de la Dissuasion nucléaire avec les préoccupations opérationnelles immédiates des armées est devenu de plus en plus ténu. Pour l'armée de Terre, cela a été d'autant plus vrai depuis 1996, lorsque le Président Chirac a décidé le démantèlement du missile préstratégique HADES, ce qui l'a détachée ipso facto des Forces nucléaires.

Comme pour le reste des forces non-nucléaires, l'armée de Terre, toute à ses missions d'Intervention et de Protection outre-mer comme sur le TN, a perdu de vue son rôle dans la manœuvre dissuasive.

Le temps aidant, la réalité des explosions nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki s'estompe. Au point que l'arme nucléaire est même devenue, pour certains de nos contemporains, un objet abstrait impliquant peu les armées et déconnecté des forces conventionnelles. Le général Ailleret s'élevait contre cette approche théorique et rappelait, devant les auditeurs de l'IHEDN en 1967 qu'il n'admettait pas la distinction entre « ...Stratégie de dissuasion dans laquelle on aurait des moyens pour menacer mais que l'on n'emploierait jamais et stratégie opérationnelle dans laquelle avec d'autres moyens on se battrait pour de bon...Il n'y a que des forces faites pour combattre et c'est dans la mesure où elles sont capables d'agir et décidées d'agir qu'elles entraînent la dissuasion qui n'est qu'un sous-produit de la capacité et de la volonté de combattre éventuellement ⁽²⁾. » Cinquante ans plus tard et quatre ans avant l'invasion de l'Ukraine, l'amiral Pierre Vandier n'écrivait pas autre chose dans Le troisième âge nucléaire : « Loin d'opposer capacités classiques et capacités nucléaires, la doctrine du troisième âge nucléaire pousse à les associer de façon plus intime

(1) Retrouvez le discours de Vladimir Poutine du 24 février 2022 traduit par Gaël-Georges Moullec sur le site Internet de la Revue politique et parlementaire : <https://www.revuepolitique.fr/intervention-du-president-poutine-24-fevrier-2022/>.

(2) Note manuscrite pour une conférence à l'IHEDN, janvier 1967, SHD, fonds Ailleret.

(3) Pierre Vandier, *La dissuasion au troisième âge nucléaire*, Éditions du Rocher 2018, p 89.

qu'auparavant, notamment à travers le besoin de capacités duales⁽³⁾. »

Parmi les fondamentaux de la doctrine française, rappelés par le chef de l'État en février 2020 à l'École de Guerre, cette unité fondamentale repose sur des forces conventionnelles capables d'assumer la manœuvre dissuasive dans un contexte d'engagement en haute intensité.

Les fondements du Livre Blanc de 1972

Le général Ailleret concluait son *Essai de stratégie nucléaire* en 1959 par cette affirmation : « la guerre sera désormais nucléaire. » Et c'est dans les mêmes termes que le *Livre Blanc sur la Défense* de 1972 pose, dans son premier chapitre, que « le fait nucléaire confère à la défense une dimension radicalement nouvelle » ; constat repris sans altération par les révisions stratégiques suivantes.

Dans ce cadre, quel statut conférer aux forces conventionnelles ? Pendant la Guerre froide, la France rejetant toute idée de riposte graduée, le corps de bataille aéroterrestre – la Première armée et des forces aériennes tactiques employées conjointement – conduisait la « manœuvre de test et d'information » pensée dès 1966 par le lieutenant-colonel Poirier. Le freinage militaire de l'Est vers l'Ouest permettait d'échanger de l'espace contre du temps politique : celui de décider du moment opportun de l'ultime avertissement, frappe nucléaire unique, massive et non-renouvelable.

La guerre froide terminée, l'unité Forces conventionnelles – Forces nucléaires, ou encore leur « épaulement » comme l'a cité le président de la République à l'École militaire en 2020, s'explique toujours. D'une part « les forces conventionnelles renforcent la dissuasion en crédibilisant notre capacité à résister à une agression, évitant ainsi le contournement par le bas ». Et la manœuvre du test demeure pertinente aujourd'hui. D'autre part, « la capacité d'exercer une pression stratégique sous la forme d'un dialogue dissuasif sur un adversaire ou son allié potentiel donne davantage de latitude aux forces conventionnelles pour exprimer toute la palette de leurs savoir-faire dans un conflit : en ce sens, inversement, le nucléaire épaula les forces conventionnelles pour éviter un contournement par le haut », comme l'a déclaré le CEMA devant la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, le 11 janvier dernier, lors d'une audition sur la dissuasion nucléaire.

La préparation des combats de haute intensité

À 2 000 km de Paris, l'invasion de l'Ukraine s'inscrit dans une stratégie globale d'intimidation et dans un long processus, pour lequel Vladimir Poutine a précisé le 21 février dernier : « nous allons régler pas à pas, soigneusement et méthodiquement, les objectifs qui se posent devant nous⁽⁴⁾. » La Russie ne menace pas directement notre territoire. Cependant, elle constitue une menace pour nos alliés d'Europe centrale. Ainsi, la France a marqué avec ses alliés, en réaction, sa solidarité avec l'Ukraine dès le début

de l'invasion russe. Elle a contribué au renforcement du flanc est de l'Europe que ce soit en Roumanie, en Estonie et dans le ciel européen. Le président de la République a ainsi rappelé, le 17 février 2023 dans son discours à la conférence de Munich, que « la Russie ne peut, ni ne doit gagner cette guerre, et l'agression russe doit échouer parce qu'on ne peut pas accepter la banalisation du recours illégal à la force ».

La France et les puissances nucléaires alliées se trouvent engagées, de fait, dans une manœuvre dissuasive visant à garantir leur liberté d'action et à signifier à Moscou qu'une montée aux extrêmes ne peut conduire qu'à un jeu à somme nulle. Conduite pour le moment au niveau politique, la manœuvre dissuasive s'est déjà traduite par les mesures concrètes de réassurance évoquées précédemment. Celles-ci se mettent en place alors que cette guerre prend un caractère de plus en plus existentiel pour les deux belligérants et se traduit par le retour de combats de haute intensité.



Les Sous-marins Nucléaires Lanceurs d'Engins (SNLE) © Marine Nationale

Pour que cette manœuvre dissuasive soit crédible, il est nécessaire de disposer de forces ayant la capacité de combattre dans ce contexte. La Russie doit savoir que nous disposons des capacités pour dissuader la guerre. Celles-ci s'appuient sur des moyens conventionnels liés à nos Forces nucléaires. C'est pourquoi, actuellement engagées dans la conduite de l'exercice « ORION 23 » de mise en œuvre de l'hypothèse d'engagement majeur, les Forces Terrestres s'entraînent dans un environnement durci (guerre électromagnétique, attaques CYBER, contre-influence, etc.) face à un ennemi à parité impliquant des pertes importantes et une grande consommation de munitions. L'unité fondamentale entre forces conventionnelles et forces nucléaires prend, dans cette manœuvre, tout son sens.



Le colonel (ER) Xavier LIFFRAN (EMIA 1987-89) a été en poste à l'état-major des armées. Dans sa première partie de carrière, il a servi les systèmes d'armes nucléaires Pluton et Hadès.

Le lieutenant-colonel Louis-Marie Baille (2001-04) est actuellement à la tête de la mission de recrutement de la DRHAT auprès de l'enseignement supérieur.

(4) Benoît Vitkine, « Face à "l'agression" occidentale, Vladimir Poutine se dit prêt à une guerre longue », *Le Monde*, 21 février 2023